

APPEL À CANDIDATURE

ESPACE TEST AGRICOLE

Envie de concrétiser votre projet en maraîchage biologique ?

UN ESPACE D'EXPÉRIMENTATION POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec la Ville de Meylan, a créé un espace test agricole (ETA) de 7 500 m². Dédié au maraîchage biologique, cet espace s'inscrit dans une dynamique territoriale visant à encourager des installations agricoles durables et à renforcer une production locale respectueuse de l'environnement.

Implanté au sein d'un secteur de 55ha déjà cultivé, le site bénéficie de la présence d'autres maraîchers à proximité immédiate, favorisant les échanges de pratiques, l'entraide professionnelle et l'intégration dans un tissu agricole local existant.

L'ETA de La Taillat a pour vocation d'accueillir prioritairement des projets de maraîchage diversifié en agriculture biologique. Une production végétale complémentaire peut être envisagée, dès lors qu'elle reste cohérente avec l'équilibre global du site.

Pensé comme un véritable tremplin vers l'installation, ce dispositif permet aux porteurs et porteuses de projet d'expérimenter leur activité dans des conditions professionnelles réelles, tout en bénéficiant d'un cadre structurant. Les testeurs et testeuses s'inscrivent également dans une dynamique collective : à ce titre, ils et elles participent à la vie de la zone test et acceptent ponctuellement l'ouverture de leur parcelle lors d'actions de communication, de visites ou de temps d'échanges organisés par la Métropole.



MEYLAN
LIEUDIT : LA TAILLAT



**1 TESTEUR.EUSE. S
OU 1 COLLECTIF**

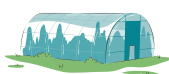


**CONTRAT 1 AN,
RENOUVELABLE 2
FOIS**

UN CADRE MATÉRIEL PENSÉ POUR FACILITER LE DÉMARRAGE D'ACTIVITÉ



7 500 m²
TERRAIN EN PRAIRIE +
RÉSEAU D'IRRIGATION



2 SERRES
(9,30m x 28m)



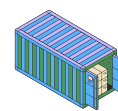
PETITE MÉCANISATION
MOTOCULTEUR, HERSE
ROTATIVE, ETC.



BASE DE VIE PARTAGÉE
SALLE DE REPOS, BUREAUX,
VESTIAIRE, SANITAIRE.



**CABANON DE
RANGEMENT AVEC
POINT D'EAU**



**CONTAINERS DE
STOCKAGE ET
FRIGORIFIQUE**

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHACUN.E



ACCOMPAGNEMENT

Humain & Economique - ADDEAR ou Chambre d'agriculture (au choix du testeur.euse)



APPUI TECHNIQUE

Par le.la tuteur.trice paysan & La Métropole pour les formations (Enveloppe financière de formation possible)



CADRE JURIDIQUE & COMPTABLE

Contrat CAPE possible selon votre statut avec la couveuse STARTER



RECHERCHE DE FONCIER

en sortie de test - en lien avec la Métropole, SAFER, CA38, ADDEAR38

LE LIEU TEST

L'espace test agricole est implanté sur la commune de **Meylan**, au sein de la zone agricole du lieu-dit **La Taillat**. Il s'inscrit dans un environnement dédié à l'activité agricole, offrant un cadre cohérent et adapté au développement progressif d'un projet en **maraîchage biologique**.

Les parcelles et le bâti à disposition du ou des testeur.euse.s se situent à proximité du hameau agricole au 63 chemin de la Taillat (point GPS 45.1945054, 5.7899484). Il réunit les équipements techniques et les aménagements nécessaires pour travailler dans des conditions professionnelles, permettant ainsi de structurer la **production** et **d'assurer le suivi quotidien de l'exploitation**.

Les parcelles de culture, intégrées à cet espace, sont aménagées pour permettre une **production sous serres de 550m2 et en plein champ**. L'ensemble est conçu pour offrir **un outil de travail opérationnel**, propice à **l'expérimentation**, à la **montée en compétences** et à la **consolidation progressive du projet**.



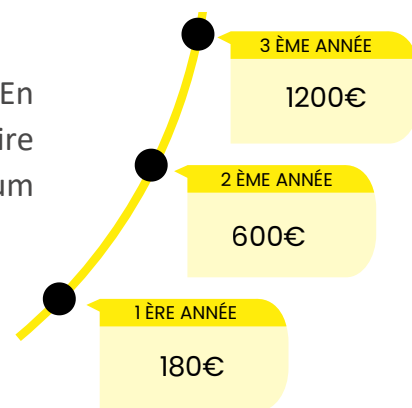
VOTRE PROFIL CORRESPOND-IL À L'ESPACE TEST ?

- Avoir une formation ou une expérience en agriculture;
- Capacité à gérer un projet en autonomie;
- Volonté et capacité de mobiliser le temps nécessaire à concrétiser votre projet;
- Etre en mesure d'apporter un fond de trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité;
- Volonté de tester des démarches agro-environnementales;
- Volonté d'être accompagné.e et d'évoluer dans un cadre collectif
- Connaitre le fonctionnement des tests agricoles (et, si ce n'est pas le cas, contacter l'ADDEAR38 ou la CA38)

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Les équipements et le matériel sont mis à disposition du test. En contrepartie, le/la testeur.euse s'acquittera d'une redevance forfaitaire annuelle progressive et de 12% de sa marge brute réalisée (minimum 700€/an) :

*Ensemble des charges de consommables (eau, électricité, semences, plants, carburant,...) liées à l'activité du test agricole est à la charge du testeur.



CALENDRIER ET DÉROULÉ DES SELECTIONS

Du **20 Avril au 30 Juin 2026** dépôt des dossiers de candidature (contenant une présentation de son projet avec ses objectifs de test, un prévisionnel économique de 3 ans, avec une approche spécifique de ses besoins en trésorerie). Avant de déposer son dossier de candidature, il est fortement conseillé d'échanger avec l'ADDEAR ou la CA38.

Elodie Lemièr : Chambre d'Agriculture de l'Isère (CA38); Elodie.lemiere@isere.chambagri.fr - 06.61.02.84.52

Emeline Gaborieau : ADDEAR 38 installation@addear38.fr - 07.81.78.96.38

- De Juillet à Août : premières analyses des candidatures
- De Août à Septembre : Jury de sélection et entretien avec les candidats présélectionnés (30 min de présentation et 30 min d'échanges).
- Choix final et notification (comité de sélection) : Septembre
- Signature du contrat CAPE et démarrage de l'activité : période Octobre/Novembre

BESOIN D'INFORMATIONS ET DÉPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AURPÈS DE :

Une visite de l'espace test agricole est possible en nous contactant.

Clémence Aubert

clemence.aubert@grenoblealpesmetropoles.fr

Chargée de mission Agriculture - Service Agriculture, Forêt, Biodiversité, Montagne

Pôle Aménagement du Territoire

Portable : 07.87.54.98.53

Charlotte Viossat

charlotte.viossat@grenoblealpesmetropole.fr

Stagiaire - Chargée de mise en place de l'espace test agricole

Site " le Verseau " - 4 rue du Contentin - 38130 Échirolles

